



TARIFS 2024

TARIF JOURNALIER de midi à midi		Du 30 /03 au 6/07 Du 31/08 au 3 /11	Du 6 /07 au 31/8
Emplacement camping-car pour deux personnes*		24.30 €	27.30 €
* comprend : l'emplacement, deux adultes, l'électricité et l'accès à la borne de vidange, les O.M . Ne comprend pas : la taxe de séjour : 0.60 € - le(s) adulte(s) ou enfant(s) supplémentaire(s) soumis au tarif journalier campeur ou enfant			
Emplacement pour une tente + un véhicule ou une caravane + un véhicule		6.50 €	6.80 €
Personne de plus de 15 ans *Participation O.M comprise		5.95 €*	7.15 €*
Taxe de séjour, par personne de plus de 18 ans		0.60 €	0.60 €
Enfant de 4 à 15 ans		3.20 €	5.20 €
Electricité 3 A (660 W) :	3.00 €	Electricité 6 A (1320 W)	6.00 €
Electricité 10 A * (2200W) : *suivant disponibilité	7.50 €	Chat ou chien :	3.00 €
Véhicule sup—bateau—remorque :	4.00 €	Lave-linge, sèche-linge le jeton :	3.50 €
Visiteur de plus de 2 h (journée) :	3.50 €	Accès à la Borne CC non-résident : Remplissage d'eau et vidange	3.50 €
Garage mort (caravane inoccupée)			
Du 30 mars au 6 juillet et du 31 août au 3 novembre :		7.00 €	du 6 juillet au 31 août : 12.00 €
Convention longue durée (nombre d'emplacements limités, suivant disponibilité) se renseigner à l'accueil Pour emplacement caravane de trois à six mois, à partir de 1516.80 € Pour mobil home résidentiel sur parcelle de 100 m ² ou 150 m ² , l'année à partir de 2874 € Taxe de séjour non compris			